



nouvelles

Un Premier mai
comme on les aime

Justice,

égalité,

démocratie,

dignité

Pages 8-9



La forêt

Pour le loisir, c'est le paradis. Pour le travail, c'est juste un peu mieux que **l'enfer** !

Page 3

est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux (514) 598-2131.

Publié tous les quinze jours, il est tiré à 24 500 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

Coordination

Jean-Pierre Paré
(jean-pierre.pare@csn.qc.ca)

Rédaction

L'équipe du Service de l'information de la CSN

Photographes

Alain Chagnon
Michel Giroux
Clément Allard
Archives CSN
Contributions militantes
Photographie de la couverture :
Alain Chagnon

Caricaturiste

Boris

Soutien technique

Lyne Beaulieu

Conception graphique

Jean Gladu
Sophie Marcoux

Mise en page

Jean Gladu
Sophie Marcoux
Jean-Pierre Larche

Numérisation photo

Jean-Pierre Paré, Jean-Pierre Larche

Films

Graphique-Couleur

Impression

Les syndiqués CSN de l'imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

Distribution

L'équipe du Service de distribution de la CSN, avec la collaboration de membres du Syndicat de l'alimentation de Saint-Hyacinthe (CSN), en lock-out depuis le 21 juin 1999.

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus :
(514) 598-2233

1601, av. De Lorimier,
Montréal QC H2K 4M5

Site Internet de la CSN

http://www.csn.qc.ca

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2001

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2001

Port de retour garanti : CSN
Envoi de poste publication
no de convention : 1435388

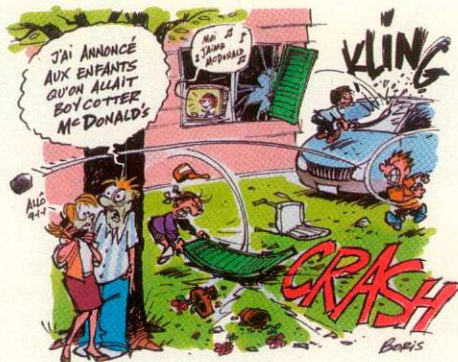
BILLET
Jean-Pierre Paré

Les McCasseurs

On a fait un grand plat médiatique avec la violence des deux ou trois cents hooligans à étiquette politique qui sont allés s'épivarder au Sommet des Amériques de Québec. Un grand plat nauséux auquel la police et leur ministre ont généreusement contribué et dans lequel ils se sont allègrement vautrés. On ne nous a épargné aucun détail ; deux semaines avant, ils étaient déjà les co-vedettes de l'événement. Aucun détail n'a été omis, sauf un seul, fondamental, et l'on s'étonne qu'aucun journaliste n'ait posé la question : combien y avait-il de taupes policières infiltrées parmi ces casseurs ? Combien d'agents provocateurs à la Marc-André Boivin* y ont lancé le premier assaut, la première roche, le premier cocktail molotov ? Retenons seulement qu'il s'en trouvait au moins un parmi les sept ou huit membres de Germinal, un groupuscule anarchiste démantelé quelques jours avant le Sommet. Un pour huit, ça fait une quarantaine sur trois cents, ce qui est bien suffisant pour foutre le bordel dans n'importe quelle manifestation.

...

À peine trois jours après le Sommet, McDonald's annonçait la fermeture de son restaurant montréalais de la rue Peel, où la quarantaine de jeunes travailleurs et travailleuses avaient réussi à faire entrer un syndicat CSN, grâce à un immense courage et à une ténacité édifiante. A-t-on entendu un seul ministre, un



seul bien-pensant décrier la brutalité, la violence de ce geste ? Si elle ne la justifie certes pas, cette violence n'explique-t-elle pas celle, désespérée, qui pousse certains jeunes à commettre des actes pour lesquels ils se retrouvent à Orsainville ?

...

Entre le 24 et le 27 avril, vingt-neuf des multinationales de ce monde ont annoncé l'élimination de 69 450 emplois (voir www.transnationales.org) sous prétexte de « rationalisations ». En quatre jours seulement, 69 450 travailleurs ont appris qu'ils perdaient leur gagne-pain, avec nulle autre perspective que la misère pour plusieurs ; et quand certains apprendront que leur grand patron les a foutus à la poubelle pour ensuite encaisser des dizaines de millions en *stock options*, on leur reprochera encore de réagir « violemment » ?

C'est contre cette mondialisation-là, contre cette violence en smoking que s'insurge la jeunesse, la violence de toutes ces multinationales pour qui la dignité humaine n'a pas davantage de valeur qu'un McTrio-fromage. Leur rébellion — enfin ! — n'est pas que dérangeante pour les Puissants, elle est surtout porteuse d'espoir pour le monde ordinaire.

* Agent du SCRS infiltré à la CSN et organisateur de la manifestation anti-ALENA de Québec en 1987.

Il y a 49 ans déjà...

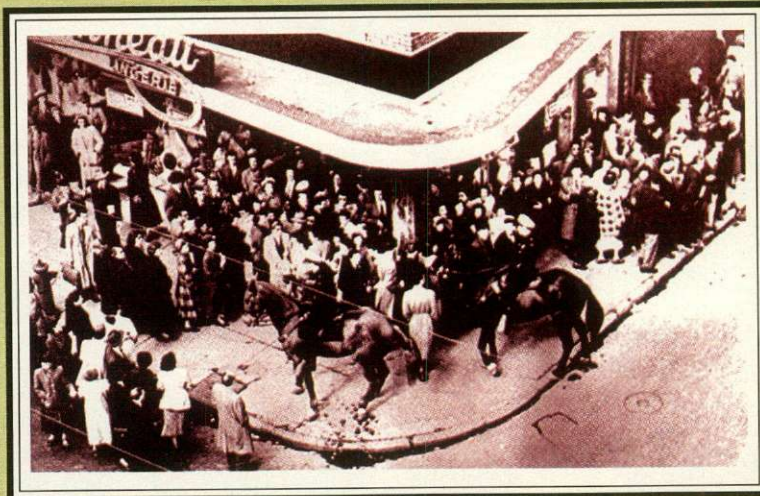


Photo : Archives CSN

Le 30 avril 1952, c'est à 97 pour cent que les travailleuses du magasin Dupuis Frères, à Montréal, votaient en faveur d'une grève qui allait passer à l'histoire par l'ampleur de la répression patronale : scabs, détectives privés déguisés en vendeurs, police municipale pourchassant les grévistes, rien ne fut épargné pour casser le syndicat. En vain, car trois mois plus tard, le président de la CTCC Gérard Picard soumettait aux grévistes une entente de principe qui les comblait de joie.

La forêt

Pour le loisir, c'est le paradis. Pour le travail, c'est juste un peu mieux que l'enfer !

Campagne de syndicalisation dans la sylviculture

Henri Goulet

Fonte des neiges et bourgeons qui éclatent. Sans compter l'inévitable retour des hordes de mouches noires. Trois signes avant-coureurs qui ne trompent pas. Surtout pas les quelque 15 000 travailleurs et travailleuses sylvicoles du Québec qui, après cinq mois de chômage, s'apprêtent à répondre à l'appel de la forêt pour une nouvelle saison.

Les besoins financiers se font pressants, au point d'en oublier les heures à se faire manger par le soleil et les guêpes, à enfourcher du bois à longueur de journée, à s'user les articulations et à trébucher dans les traces de « garretes ». Un peu oubliés durant l'hiver, les malheurs ne sont pas pour autant disparus.

Pour sortir de la brousse, la syndicalisation

Le système d'aménagement des forêts ne tient pas la route, notamment parce que les 2600 employeurs ne paient pas à leur juste valeur les travailleurs sylvicoles. Ils « séraphinent » sur le nombre de tiges coupées, refusent de payer les coûts de transport, manigancent constamment sur la grandeur des surfaces traitées, ferment obstinément les yeux sur les parcelles accidentées qui augmentent la pénibilité du travail et, surtout, s'acharnent à bloquer toute tentative de négocier des avantages sociaux.



Johnny Simard du Syndicat des employés de la Société sylvicole du Saguenay (CSN) et

Devant un tel mur, les travailleurs sylvicoles ont grandement raison de s'insurger. Sauf que, pour Johnny Simard, président du Syndicat des employés de la Société sylvicole du Saguenay (CSN) et



Le 12 avril, plus d'une centaine de personnes se sont présentées au forum tenu à Shawinigan à l'intention des sylviculteurs de la Mauricie. De gauche à droite : Bruno Baillargeon, conseiller syndical, Johnny Simard, Gerry Foster et Laval Côté.

porte-parole du Syndicat national de la sylviculture (SNS-CSN), ils ont maintenant le devoir de s'organiser, de se concerter et de se stabiliser : « Le mouvement de main-d'œuvre est notre plus grand problème,

expliquait-il devant la centaine de sylviculteurs qui s'étaient déplacés pour participer au forum organisé pour la région de la Mauricie à Shawinigan. Le premier réflexe du travailleur sylvicole est d'aller voir ailleurs.



Laval Côté, Syndicat des employés de la Société sylvicole du Saguenay (CSN)

« Le syndicat, dans le bois, ça se parle partout actuellement et les boss ont peur. Les petits cadeaux vont refaire surface. Ils vont faire tirer des limes, des lames, des chaînes de scies, des paires de bottes et des pleins d'essence sur une haute échelle. Seul un syndicat peut négocier une clause de « remesurage » des terrains. Quand on pogne un boss deux fois en défaut sur le mesurage et qu'il doit payer toutes les dépenses qui y sont reliées, après ça, il mesure juste. Deux plus deux, ça donne quatre assez vite merci. Avec un syndicat, les boss, ils prennent leur aplomb. »

Son seul recours, c'est de *criser* son camp, changer d'employeur, partir de chez ABC pour aller chez XYZ. Ce qu'il ne sait pas, c'est qu'il y a justement un gars qui vient de partir, pour les mêmes raisons, de chez YXX pour aller chez ABC. C'est le chien qui court après sa queue. Mais ce n'est jamais mieux ailleurs. La forêt, c'est pareil partout et c'est pareil pour tout le monde. Il faut mettre fin à ce tourbillon. »

L'arbre ne doit plus cacher la forêt

Depuis un mois, les représentants du SNS-CSN ont tenu des forums au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en Mauricie et en Abitibi, et ils seront dans le Bas-Saint-Laurent à la mi-mai. Partout, les besoins sont criants et partout le mot d'ordre est le même : « Dans tous les forums, on demande aux travailleurs de se fixer chez un employeur, de monter une accréditation syndicale et de négocier une convention collective, précise Gerry Foster, directeur du secteur forêt-scierie à la FTFP-CSN. C'est l'accumulation des accréditations syndicales dans une région donnée et partout en province qui va créer un rapport de forces pour représenter et défendre les intérêts des travailleurs et travailleuses sylvicoles auprès du gouvernement et des propriétaires de CAAF. »

Les travailleurs sylvicoles vieillissent et le métier n'attire plus les jeunes. Sur des groupes de formation de 30 jeunes, après un an en forêt, en moyenne, seulement deux persistent. N'est-ce pas là la preuve par l'absurde que les conditions sont exécrables et qu'une révolution s'impose dans la sylviculture ? Au Québec, la forêt est un bien public entièrement contrôlé par des intérêts privés. L'assainissement des conditions de travail repose dorénavant sur une action collective.



Fondaction améliore tous ses records

Serge Lareault

Après cinq années d'existence, Fondaction, le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi, a connu une autre année record de souscription avec près de 50 millions de dollars recueillis entre le 1^{er} juin 2000 et le 31 mars 2001. Au cours de la campagne REER seulement, soit de novembre à mars derniers, 6471 nouvelles personnes ont adhéré à Fondaction.

Plusieurs institutions financières n'ont pas atteint leurs objectifs au cours de la dernière campagne REER, particulièrement à cause des turbulences boursières qui ont rendu les épargnants plus méfiants. Fondaction, lui, a poursuivi sa progression avec une augmentation des sommes recueillies de 29,6 pour cent par rapport à l'an dernier. Le nombre de nouvelles adhésions a progressé de 22 pour cent, ce qui démontre la confiance accrue des épargnants envers le fonds de travailleurs de la CSN.



Léopold Beaulieu

210 RF

« Fondaction compte sur une structure militante de plus en plus présente dans les syndicats affiliés à la CSN, affirme Léopold Beaulieu, initiateur et P.-D.G. du Fonds. Nous avons formé, cette année, un nombre record de représentants Fondaction (RF), soit plus de 210 personnes, afin de rejoindre encore plus de syndicats. Notre action a porté des fruits. »

Fondaction compte mainte-

nant près de 34 000 actionnaires, dont plus de 67 pour cent sont syndiqués CSN. Les objectifs pour l'année prochaine seront plus ambitieux encore.

Il rappelle qu'avec la possibilité d'épargner par déduction à la source sur la paie maintenant disponible dans plus de 1300 lieux de travail, Fondaction permet à plus de gens d'avoir accès à une épargne-retraite économique et abordable

«C'est pourquoi plus de 800 membres de la CSN en ont fait une véritable tâche syndicale en devenant RF dans leur syndicat ou à l'échelle de leur région, affirme Marc Laviolette, président de la CSN et du conseil d'administration de Fondaction. Il est important que tous les membres de la CSN soit informés sur Fondaction et sur les avantages qu'il apporte à chaque travailleuse et travailleur qui en devient actionnaire.»

Investir chez nous

Pour Marc Laviolette, il est primordial, dans le contexte actuel de l'économie, d'adhérer à Fondaction : « Nous devons nous mobiliser pour non seulement sensibiliser les travailleurs à la nécessité de prévoir leur situation financière au moment de la retraite, mais nous devons également les encourager à le faire avec l'outil collectif de la CSN pour sauvegarder nos emplois. »

« Fondaction investit l'épargne-retraite de ses actionnaires ici, au Québec, pour le développement de l'emploi, la progres-



Quelques-uns des membres de l'équipe de Fondaction : Claude Girard (Saguenay), Paul Lefort (Abitibi-Témiscamingue), Claudette Turgeon, coordonnatrice aux relations avec les actionnaires, Jean Soucy (Québec), Diane Leblanc, agente aux ressources humaines, et Yvan Fecteau, conseiller au développement de la souscription.

sion de nos entreprises, déclare le président de la CSN. Le Sommet des Amériques de Québec vient dernièrement de nous démontrer l'étendue que peut prendre la mondialisation dans les prochaines années. Les Québécoises et les Québécois doivent se doter d'institutions financières fortes afin de soutenir notre propre développement économique. »

Un appui des organisations de la CSN

Tout en rappelant que faire adhérer à Fondaction représente un travail militant à l'année longue, Marc Laviolette et Léopold Beaulieu ont tenu à souligner l'apport de la CSN, des fédérations, des conseils cen-

traux et des syndicats lors de la dernière campagne REER. « Des fédérations telle la FSSS ont connu une forte augmentation de l'adhésion de leurs membres, de dire le P.-D.G. de Fondaction. Des régions telle le Cœur du Québec ou des syndicats tel celui de Québec Fer et Titane de Sorel ont également connu une progression exceptionnelle. Des élus et salariés de conseils centraux ont aussi mis la main à la pâte pour accueillir les membres de leur région et répondre à leurs questions. »



Le président Marc Laviolette a prévenu les congressistes que la grogne s'intensifie dans nos sociétés, notamment en raison de lois du travail inappropriées. À droite, Henri Massé, président de la FTQ et Frédéric Lapointe, secrétaire général de Force-jeunesse.

Attention à la grogne qui couve !

– Marc Laviolette

Benoit Aubry

Photos : Clément Allard

Si on n'y prend garde, notre société se dirige vers des affrontements majeurs, estime Marc Laviolette. « Tous ont intérêt à bien sentir la grogne qui couve de plus en plus dans nos sociétés. La logique du " tout au marché " ne tient pas car, non seulement elle s'est avouée inefficace à répartir la richesse, mais encore veut-elle soumettre les autres droits à sa logique. Si les droits du travail ne peuvent s'exercer dans un cadre institutionnel adapté à la réalité du marché du travail, c'est la rue qui prendra la place. »

Prenant la parole le 1^{er} mai au 56^e congrès des relations industrielles de l'Université Laval, qui avait pour thème *L'incessante évolution des formes d'emploi et la redoutable stagnation des lois du travail !*, le président de la CSN a pris pour exemple les moyens employés par les chauffeurs propriétaires de l'industrie du camionnage du Québec, au cours des deux dernières années, qui n'ont pas un droit réel de se syndiquer en vertu du Code du travail québécois. La voie pour faire reconnaître leurs droits a donc été constituée de blocus ou de conflits spontanés, souvent difficiles à encadrer.

Des jeunes conscients de leurs droits

Le président Laviolette a également prévenu les gouvernements de ne pas trop miser sur la prétendue docilité des jeunes. Comme les autres membres de la société, a-t-il dit, ils

n'acceptent pas que leurs droits soient soumis à la liberté de commerce et d'investissement, que ce soit à l'occasion d'un traité de libre-échange nord-américain ou lors de tentatives de syndicalisation comme celles effectuées par la FTQ et la CSN chez McDonald's :

« La logique du marché ne prédominera pas sur les droits ».

Rappelant que le Code du travail n'a pas été adopté pour créer de l'emploi ou pour maintenir un équilibre entre les droits des employeurs et ceux des travailleurs, comme l'ont prétendu des ministres du



Ann Gingras, présidente du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches, a remis la bourse Marcel-Pepin, d'une valeur de 2500 \$, à Corinne Blanchette. Celle-ci s'est distinguée pour l'excellence de sa thèse de maîtrise, qui portait sur l'action internationale des organisations syndicales.

Travail, mais bien pour permettre l'exercice du droit d'association, le conférencier s'est dit d'avis que le Code devrait même favoriser ce droit. On sait, preuves statistiques à l'appui, que le taux de syndicalisation d'un pays n'a aucune incidence négative sur ses performances économiques.

Les bas salaires nuisent à la création d'emplois

Le président de la CSN est convaincu qu'aucun pays n'a intérêt à miser sur des salaires peu élevés pour assurer sa croissance économique. Au contraire, a-t-il dit, les bas salaires découragent la consommation et les investissements, la croissance de la productivité et, en bout de piste, la création d'emplois.

« Mieux, la croissance des salaires stimule celle de la consommation et de l'économie. Les bons salaires signifient aussi de meilleurs services publics. Un employé syndiqué à temps complet gagne en moyenne, au Canada, 3,44 \$ de plus l'heure qu'une personne non syndiquée. Vouloir décourager la syndicalisation et libéraliser la sous-traitance afin d'avoir une main-d'œuvre bon marché, c'est desservir le Québec et desservir l'emploi. »

Le ton monte

Les temps changent. Habituellement, personne n'élève la voix dans ce genre de congrès ; les participants y marchent à pas feutrés et les échanges verbaux ne dépassent pas le ton de la cordialité. Une semaine après le Sommet de Québec, toute vérité était bonne à dire, sans tergiversation. L'odeur du gaz lacrymogène avait disparu des rues, mais le spectre de la ZLEA demeurait bien présent. Ainsi, les porte-parole d'entreprises qui se sont aventurés à prôner des lois du travail minimales ou à vanter les vertus d'une mondialisation toute axée sur les profits, ont vite été rabroués, parfois de verte façon, par des travailleuses et des travailleurs qui ont manifesté leur désir de vivre, eux aussi.

Les syndicats lutteront contre la Zone de libre-échange des Amériques

Une réponse sans équivoque

Jean-Pierre Larche

Dans la foulée du deuxième Sommet des peuples des Amériques, une solidarité continentale incontestable se consolide. Le 15^e congrès de l'Organisation régionale interaméricaine des travailleurs (ORIT), tenu du 23 au 26 avril à Washington, a donné naissance à une véritable coalition des organisations syndicales des Amériques en lutte contre le projet de Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Des journées continentales d'action contre la ZLEA sont notamment à prévoir au cours des prochaines années.

Un plan d'action commun sera déposé au comité exécutif de l'ORIT dès cet automne. C'est le comité de l'ORIT sur l'intégration continentale qui sera chargé de préparer et de mettre ce plan en opération ; la CSN participera à ces travaux. Une partie des cotisations versées à l'ORIT ira directement au financement de cette lutte panaméricaine. « C'est une solida-

sans équivoque : l'intégration économique des Amériques visera d'abord un relèvement des conditions de travail et de vie ou ne sera pas. »

Études d'impact

L'ORIT poursuivra donc son travail de rapprochement avec les forces progressistes, comme elle le fait avec l'Alliance sociale continentale. Elle encouragera d'ailleurs la formation de chapitres régionaux de l'alliance, tels le Réseau québécois sur l'intégration continentale, au Québec, et Common Frontiers au Canada. L'ORIT entend également promouvoir le dialogue entre les organisations syndicales et les gouvernements des Amériques.

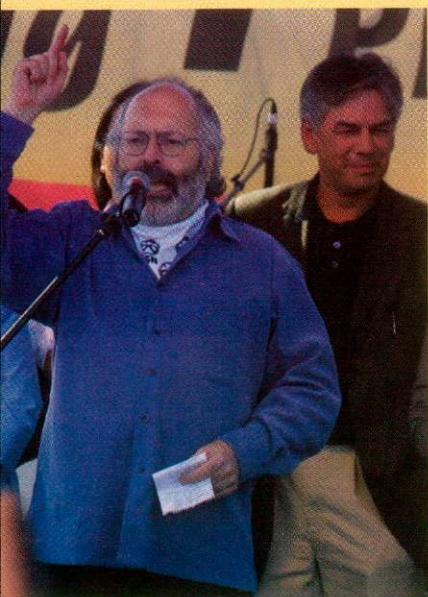
Au nombre des résolutions adoptées au congrès de Washington, on compte également la formation d'un comité continental des jeunes qui se verra octroyer son propre budget. Enfin, l'ORIT entend mettre l'accent sur la démocratisation du fonctionnement des syndicats des Amériques. Les secrétariats professionnels de l'organisation réaliseront de leur côté des études d'impact de l'intégration économique sur les conditions de travail et de vie des travailleuses et travailleurs par secteur d'activité.

Non au nivellement par le bas

Les revendications de l'ORIT, branche continentale de la

Confédération internationale des syndicats libres (CISL), vont dans le même sens que les conclusions du forum syndical du Sommet des peuples : reconnaissance de la société civile et des syndicats dans le processus devant mener à l'établissement d'une ZLEA, protection et promotion des droits des travailleurs et des droits humains, de l'environnement et de la démocratie, relèvement général des conditions de vie et de travail dans les Amériques, et liberté d'exercice des droits syndicaux.

Le succès de la Marche des peuples des Amériques a prouvé que les citoyens en général, et les travailleurs en particulier, sont préoccupés par les enjeux que soulève le libre-échange et, devrait-on surtout dire, la libéralisation et la déréglementation tous azimuts dans les Amériques. Le mouvement syndical des Amériques est décidé à poursuivre la lutte.



Marc Laviolette

rité jamais vue à l'échelle des Amériques, s'enthousiasme Marc Laviolette. Tant la CSN que le CTC au Canada, que l'AFL-CIO aux États-Unis, la CUT au Brésil et les autres organisations syndicales majeures des Amériques, s'entendent sur une plate-forme commune et tiendront ensemble des journées d'action. La réponse syndicale à la Zone de libre-échange des Amériques est désormais



Scène du Forum syndical au Sommet des Amériques.

Photos : Clément Allard



Une participation qui a dépassé toutes les attentes.



La Marche des peuples des Amériques **Toute une mobilisation !**



Daniel Tessier



Jacques Létourneau

Les organisateurs de la Marche des peuples des Amériques attendaient 25 000 marcheurs. Il y en a eu le double. La complexité des enjeux faisait craindre d'importantes difficultés dans la mobilisation. Pourtant, grâce à un travail colossal d'information, de formation, d'éducation et de mobilisation, la participation à la marche a dépassé toutes les attentes. Trois exemples parmi les conseils centraux de la CSN.

« En Outaouais, les gens sont bien contents d'avoir pris part à cette manifestation, estime le conseiller syndical à la mobilisation, Mario Guertin. Le jour du départ, une trentaine de personnes se sont présentées au cas où il resterait de la place dans les autobus. Des gens qui se pointent à six heures du matin, une véritable liste d'attente pour aller manifester, je n'ai pas vu cela souvent. C'est ce qu'aura donné tout le travail que nous avons effectué auprès de la population pour l'informer des enjeux », se réjouit-il.

Après avoir rempli trois autobus sur le thème *La mondialisation c'est le monde à l'envers*, les organisateurs de l'Outaouais considèrent que la marche du Premier mai et son thème *Remettre la mondialisation à l'endroit* ne pouvait mieux tomber...

Lanaudière

Partant de Lanaudière, une dizaine d'autobus ont déferlé sur Québec le 21 avril. Le président du conseil central, Daniel Tessier, a

trouvé cette mobilisation aussi exigeante que stimulante. La région a travaillé en coalition avec d'autres organisations syndicales et populaires présentes sur le territoire. Daniel Tessier dit avoir bâti de nouvelles solidarités et salue le gros travail de sensibilisation et d'éducation qui est directement tributaire d'un tel succès.

Montréal

Près de 40 autobus ont pour leur part quitté Montréal, le 21 avril. Le secrétaire général du Conseil central du Montréal métropolitain, Jacques Létourneau, n'hésite pas à qualifier l'événement d'historique. Il estime qu'une telle mobilisation fut exceptionnelle et encourageante quant aux suites à donner au deuxième Sommet des peuples des Amériques.

Jacques Létourneau opine que la mobilisation contre la ZLEA est une occasion intéressante de renforcer les liens entre syndicats et groupes populaires. « Ce fut une occasion d'éducation politique pour nous également, en tant qu'élus et salariés du mouvement, rappelle-t-il. Et nous avons encore besoin d'en débattre. À quelles conditions une ZLEA deviendrait-elle acceptable à nos yeux ? »

Les enjeux du libre-échange seront d'ailleurs au cœur des discussions du prochain congrès du Conseil central du Montréal métropolitain.



Arthur Sandborn, président du Conseil central du Montréal métropolitain, a pris la parole au nom des syndicats. « Nous devons unir toutes les forces disponibles pour travailler à une autre mondialisation que celle qui nous est proposée par la ZLEA. Les Amériques des peuples ne sauraient être construites sans eux. »

Un Premier mai comme on les aime

Justice, égalité, démocratie, dignité

Roger Deslauriers

Dix-huit heures vingt-deux, sortie du métro Sherbrooke, on me tend un tract du Parti marxiste-léniniste du Québec. Imbuvable, sauf pour une phrase, elle, délectable, dans laquelle Alexandre Dumas fils et Karl Marx sont mis à contribution : « Lutter en tant que classe. Tous pour un, un pour tous ». Un Premier mai arrosé de soleil. Une manif organisée par les centrales syndicales qui accueille, comme depuis plus de trente ans, tous les « damnés de la terre ». Sans exclusion.

Dix-huit heures vingt-neuf, aux abords du Parc Lafontaine, les groupes sont encore pêle-mêle. On rencontre des travailleuses et des travailleurs en conflit, qui auront les places d'honneur quand la marche s'ébranlera. Les jeunes du McDo de la rue Peel, à qui la multinationale de la viande hachée ne la fermera jamais. Ceux du Piment rouge, aussi affiliés à la Fédération du commerce de la CSN, qui brandissent leur banderole : « Au Piment rouge, aucun sens de l'honneur envers les employés ». Un groupe de grévistes de la FTQ, les travailleurs de Camco sont tout de

rouge vêtus, couleur de la Fête internationale des travailleurs et travailleuses.

Des causes portées par les participants, plusieurs rejoignent le thème choisi par les organisations syndicales. « Pour un référendum exécutoire sur la ZLEA, pour remettre le monde à l'endroit : justice, égalité, démocratie, dignité ». D'autres sont là parce que la marche du Premier mai leur offre l'occasion de clamer leur douleur, leur rage, leurs espoirs. Douleur du peuple irakien qui doit subir, en plus du diktat d'un sanguinaire

malade, le sale boycott des puissances revanchardes. Rage du peuple d'Irlande qui n'en finit plus de voir ses aspirations à la paix et à la justice remises à plus tard par un parlement étranger. Espoirs de ces militants de tous âges qui savent bien que poser le pied dans la rue est le premier pas pour commencer à changer la vie, comme ces jeunes *anars* jouant somptueusement l'hymne de la Commune de Paris, « Le temps des cerises ».

Un Premier mai comme on les aime.



De jeunes anarchistes jouaient avec brio « Le temps des cerises », chanson chère à tous ceux pour qui la Commune de Paris de 1870 reste un moment clé de l'histoire révolutionnaire.



Des grands-parents aux petits-enfants, plusieurs familles ont profité du beau temps pour affirmer leur appartenance joyeuse au mouvement ouvrier.

Lorsque le contingent CSN passe devant le McDonald's de la rue Saint-Denis et commence à scander « McDonald's pourri », la foule de passants se joint à lui. Décidément, les seuls amis que la transnationale réussit à se faire par ses procédés antisyndicaux portent la visière... et encore.



Une affiche pour défendre les droits des travailleurs

À l'occasion du Premier mai, la CISL a lancé une campagne, sous forme d'affiche, pour informer les travailleurs et les travailleuses, partout dans le monde, de leurs droits tels que reconnus par le droit international. Les 221 organisations membres de la CISL, dont la CSN, sont appelées à s'assurer que les militants sur le terrain pourront rendre visible cette affiche sur leurs lieux de travail. Celle-ci fait la promotion de la déclaration sur les principes fondamentaux et les droits au travail de l'Organisation internationale du travail, adoptée en juin 1998. Ces droits comprennent le droit de s'organiser et de négocier collectivement, le droit de refuser le travail forcé, l'interdiction du travail des enfants et la promotion d'un travail exempt de toute forme de discrimination. L'affiche est disponible sur le site de la CISL (<http://www.icftu.org>).



Les travailleurs du restaurant Au Piment rouge, un nouveau syndicat en instance d'accréditation, étaient fiers d'être là. Bienvenue à la CSN !



De nombreux groupes communautaires étaient présents. Ici, le Front d'action populaire en réaménagement urbain, une organisation qui ne ménage pas ses efforts pour défendre les droits des plus démunis.



À Québec, plusieurs centaines de manifestants ont défilé dans les rues interdites du périmètre de sécurité installé pour le Sommet des Amériques, histoire de reprendre possession de ces lieux dont les avaient chassés les nantis et les puissants.

Un contrat de cinq ans adopté à 90 pour cent

Michel Crête

Réunis en assemblée générale le 13 avril, les 250 employés d'entretien de la Société de transport de la Communauté urbaine de Québec (STCUQ) ont voté à 90 pour cent en faveur de leur nouvelle convention collective.

« Considérant l'épée de Damoclès qu'on avait au-dessus de la tête, c'est une entente acceptable », a commenté le président du syndicat, Serge Lemelin. Il faisait référence à la loi spéciale adoptée par le gouvernement du Québec dans la soirée du 15 décembre dernier. Assortie d'amendes importantes et interdisant le droit de grève jusqu'en 2003, cette loi donnait à l'employeur et au syndicat jusqu'au 31 mars pour s'entendre. À défaut de quoi c'est un arbitre qui aurait im-



posé, au plus tard le premier juin, les nouvelles conditions de travail.

Faits saillants

En vigueur de décembre 1999 à décembre 2004, le nouveau contrat de travail de cinq ans comprend des augmentations de salaire totalisant 15 pour cent, dont un montant rétroac-

tif pour les années 1998 et 1999. Ainsi, le salaire d'un mécanicien débosseleur passera de 20,67 \$ à 23,98 \$ l'heure d'ici la fin du contrat. Une revendication syndicale majeure a été exaucée : les employés temporaires voient leurs avantages et conditions de travail améliorés. De plus, le taux du salaire horaire des travailleurs embau-

chés après le premier mai 1998 sera soumis à l'arbitrage en vue de le rajuster à la hausse. Ceux-ci gagnaient un salaire inférieur de 30 pour cent à celui de leurs camarades déjà en poste.

Les régimes d'assurance collective et de retraite sont également bonifiés.

Québec

Lock-out à la multinationale ABB

Michel Crête

Spécialisés dans la fabrication de condensateurs et de transformateurs, les 108 travailleurs de l'usine ABB, à Québec, sont en lock-out depuis le 15 février. Ils revendiquent notamment une convention collective d'une durée de trois ans assortie d'augmentations de salaire totalisant 9 pour cent, ainsi qu'une clause les protégeant contre tout soubresaut de l'inflation pour maintenir leur pouvoir d'achat.

La multinationale suédoise et suisse leur propose un contrat de cinq ans comprenant des hausses salariales atteignant 12,2 pour cent et une formule d'indexation déficiente. ABB offre aussi un montant forfaitaire de 1000 \$. Avant le conflit, le salaire variait de 17,02 \$ à 19,68 \$ l'heure. Les pourparlers achoppent également sur l'ancienneté et la rémunération des heures supplémentaires.

Un gel de salaire

« Au début des années 1990, nous avons accepté un gel de salaire et des hausses de salaire inférieures à l'Indice des prix à la consumma-

tion parce que la compagnie ne faisait pas de profits. La situation a bien changé. L'entreprise nous doit du rattrapage salarial », a déclaré le président du syndicat, Gilles Breton.

À la suite d'une manifestation chez le sous-traitant J.L. Leclerc, celui-ci a décidé de ne plus accomplir des travaux pour ABB, tant que le conflit ne sera pas terminé.

ABB

ABB est formée d'Asea et de Brown Boveri. Son chiffre d'affaires global a diminué de 25 à 23 milliards de dollars. En revanche, ses revenus ont augmenté de huit pour cent au Canada. Et ABB a fini par enregistrer des bénéfices nets de trois milliards de dollars, ces deux dernières années. La multinationale compte 40 établissements au Canada faisant appel à 2650 salarié-es. Ses huit usines québécoises embauchent 1380 employés au Québec. (Source : *La Presse*, 13 et 14 février 2001).



Réforme du code, prise trois

Michel Crête

« Ça va venir, ça va venir, découragez-vous pas. Il faut laisser le temps à votre nouveau gouvernement ... »

Il est permis d'imaginer le premier ministre du Québec, Bernard Landry, et le ministre du Travail, Jean Rochon, fredonnant cet air connu de la Bolduc lorsqu'ils ont rencontré les chefs des centrales syndicales CSD, CSN, CSQ et FTQ à Québec, à l'occasion du Premier mai. Lors de cette rencontre annuelle, MM. Landry et Rochon ont affirmé que tous les moyens seront pris pour présenter un nouveau projet de réforme du Code du travail au plus tard le 15 mai. Ils ont également déclaré que le nouveau

projet sera débattu au cours de la présente session à l'Assemblée nationale.

En fin d'après-midi le 25 avril, Jean Rochon a annoncé qu'il jetait à la poubelle le projet de réforme du code déposé par l'ancienne titulaire de son ministère, Diane Lemieux, et qu'il en produirait un autre. C'est le troisième ministre péquiste à s'attaquer à la réforme du code, ses prédécesseurs Diane Lemieux et Mattias Rioux ayant échoué en cette matière.

Une loi ouvrière

Le président de la CSN, Marc Laviolette, a invité le ministre Rochon à agir très rapidement. « Le Code du travail ne doit pas



Photo : Clément Allard

Les présidents des centrales syndicales en conférence de presse après leur rencontre annuelle du Premier mai avec le premier ministre : Monique Richard de la CSQ, Marc Laviolette, Henri Massé de la FTQ, et François Vaudreuil de la CSD.

avoir pour objet de protéger un équilibre entre le patronat et les syndicats, mais bien de favoriser la syndicalisation. Le code, c'est une loi ouvrière », a-t-il rappelé plus tôt par voie de communiqué de presse.

Pour faciliter la syndicalisation, la centrale syndicale revendique une Commission des relations de travail (CRT) qui serait dotée de nombreux pouvoirs d'ordonnance, dont celui

d'accréditer un syndicat sur-le-champ, y compris lorsqu'un employeur conteste la requête en accréditation. De plus, la CSN exige qu'on établisse pleinement le droit à la syndicalisation des travailleuses et des travailleurs autonomes, tels les camionneurs propriétaires, les informaticiens, les journalistes pigistes, etc.

McDo : la CSN demande une enquête

La fermeture du restaurant McDonald's de la rue Peel à Montréal, prévue au plus tard le 31 août, est une manœuvre pour se débarrasser du syndicat. Au moment de mettre sous presse, le bureau fédéral de la CSN préparait un plan d'action pour dénoncer McDonald's et le franchisé, Michel Marchand. La CSN a aussi demandé au gouvernement du Québec d'ordonner une enquête sur cette fermeture.

Un pion

« La fermeture du restaurant McDonald's de la rue Peel ne trompe personne. L'argument de l'augmentation du loyer ne tient tout simplement pas la route », a commenté le vice-président de la CSN, Roger Valois, en conférence de presse le 25 avril. Le président du syndi-



Maxime Crompt

cat, Maxime Crompt, a affirmé : « Je ne regrette pas la lutte que nous avons menée pour la reconnaissance syndicale au McDonald's. Les vrais héros, ce sont les jeunes qui se sont battus pour négocier collectivement leurs conditions de travail. Je n'en veux pas à Michel Marchand, le franchisé, car c'est un pion de la transnationale, comme tous les autres. »

Le signataire du bail, c'est McDo

Dans l'avis que les procureurs du franchisé ont fait parvenir pour annoncer la fermeture, ils avancent qu'une augmentation du coût du loyer de 300

pour cent obligerait leur client à fermer son restaurant. Pourtant, ils confirment également que c'est McDonald's Canada qui signe le bail en vigueur au restaurant de la rue Peel. De plus, nulle part ils ne mentionnent le nouveau prix qu'exigerait le consortium européen possédant l'édifice de la rue Peel. Selon le rôle de l'évaluation foncière disponible sur le site web d'Accès Montréal, la valeur de l'édifice du McDo de la rue Peel est passée de 2,3 M \$ à 1,6 M \$ entre 1995 et 2001.

Michel Crête

Rappelons que le dépôt de la requête en accréditation remonte au 2 août 2000. Le syndicat a été accrédité le 22 novembre. L'employeur et un avocat de pratique privée ont contesté l'accréditation devant le Tribunal du travail.

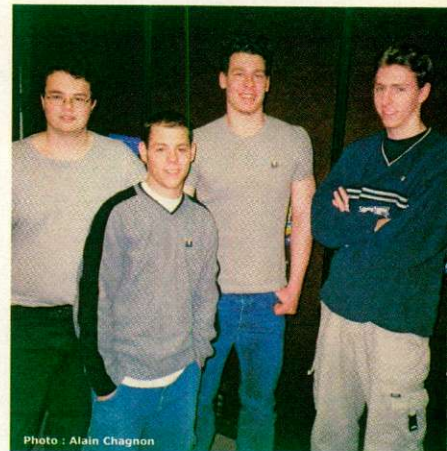


Photo : Alain Chagnon

Le comité exécutif du syndicat : Patrick Bibeau, secrétaire, Pascal McDuff, vice-président, Maxime Crompt, président, et Luc Lefebvre, trésorier.

Pour en savoir plus :

<http://www.csn.qc.ca/McDo/McDo.html>

Rencontre des présidents avec le PM

Le président de la CSN, Marc Laviolette, a clairement signifié au premier ministre du Québec qu'il fallait que le projet de Code du travail soit amendé pour la mi-mai en y incluant une commission des relations de travail et des définitions qui permettent la reconnaissance syndicale pour les travailleuses et travailleurs autonomes.

En plus de cette question, Marc Laviolette, en compagnie de la présidente de la CSQ et des présidents de la FTQ et de la CSD a abordé les sujets des groupes prioritaires en santé-sécurité, de même que les suites du Sommet des Amériques.

Sur la question des groupes minoritaires en santé et sécurité au travail, le ministre Rochon a assuré qu'il allait donner suite aux revendications pour étendre l'application de la loi aux groupes qui ne sont présentement pas protégés. Le premier ministre a ajouté qu'il fallait que ça bouge de ce côté. « Le taux de fréquence des accidents et maladies du travail est de 30 pour cent plus élevé au Québec qu'ailleurs au Canada, a rappelé Marc Laviolette, et le coût des accidents est de 10 pour cent plus élevé. Ces constats prouvent qu'il y a nécessité d'implanter des outils de prise en charge des milieux de travail comme les comités paritaires et la nomination de représentants à la prévention. »

Dans le sillon du Sommet des peuples des Amériques et du Sommet des Amériques, le pre-

mier ministre a indiqué qu'il était prêt à absorber partiellement les frais de mise sur pied d'un forum syndical consultatif qui intervendrait dans les négociations en vue de former une zone de libre-échange des Amériques et qui ferait pendant au forum des milieux d'affaires. Les chefs syndicaux ont cependant convenu que ce forum devait être pancanadien pour ensuite s'étendre aux trois Amériques.

28 avril

Jour de deuil en mémoire des morts au travail

Deux cent vingt-sept décès au travail par année au Québec. C'est dire que près d'une personne perd la vie au travail chaque jour ouvrable. Les centrales syndicales québécoises ont souligné la journée de commémoration des travailleurs morts et blessés au travail en demandant à l'Assemblée nationale de décréter le 28 avril journée nationale de deuil.

Cette journée internationale a été célébrée de plusieurs façons dans de nombreux pays. L'Organisation internationale du travail a préparé une manifestation à Genève tandis que la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) mobilisait à Bruxelles, Caracas et Singapour. D'autres manifestations ont eu lieu au Québec, en Australie, au Royaume-Uni, en Nouvelle-Zélande, au Brésil, en Barbade, au Japon et aux États-Unis notamment.

La CISL, à laquelle est affiliée la CSN, a profité de cette journée pour souligner également la mort ou les blessures subies par les syndicalistes qui œuvrent dans des pays où les droits syndicaux sont régulièrement brimés. Pour la seule année 1998, 123 syndicalistes ont été assassinés, plus de 3660 blessés et 21 500 licenciés pour avoir participé à des activités syndicales.



Photo : Clément Allard

Dans l'ordre habituel : le président de la CSN, Marc Laviolette, le président de la CSD, François Vaudreuil, la présidente de la CSQ, Monique Richard, le premier ministre du Québec, Bernard Landry, le ministre du Travail, Jean Rochon, et le président de la FTQ, Henri Massé.

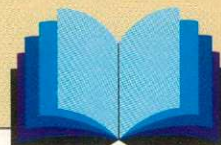
Le président de la CSN a qualifié cette rencontre avec le premier ministre et son ministre du Travail de cordiale et empreinte d'ouverture d'esprit et attend maintenant les retombées concrètes de cette discussion.

Y.S.

Sommet des Amériques

Demande d'enquête publique sur la répression policière

Le Conseil central du Montréal métropolitain demande au gouvernement une enquête publique sur les événements qui ont eu cours durant le Sommet des Amériques. Devant les médias, Arthur Sandborn, accompagné de représentants de divers groupes, a dénoncé les abus dont a usé la police sous la responsabilité des autorités gouvernementales. Citant les débordements de la police qui a, sans motif valable, abusé des canons à eau, lancé une quantité inouïe de gaz lacrymogène, tiré des balles de caoutchouc, procédé à l'arrestation de centaines de personnes et les conditions de détention épouvantables dont elles ont été victimes, il a enjoint le gouvernement de lever les accusations et de libérer les personnes toujours écrouées, subissant un traitement qui n'est même pas infligé aux criminels les plus endurcis. L.-S. H.



À vos livres

Parce qu'il y aura toujours des microbes



Il y aura toujours des microbes. Plusieurs d'entre eux, heureusement, nous sont très utiles. Indispensables, même. Mais il nous faut nous protéger contre ceux qui nous veulent du mal. Cela est encore plus vrai pour les travailleuses et travailleurs du secteur de la santé et des services sociaux qui, sans avoir choisi de les fréquenter, ne les côtoient pas moins, et certains assidûment.

Ce guide contient une foule d'informations sur les mécanismes d'infection, les mesures de prévention et de contrôle en milieu de travail, les obligations des employeurs et les droits et recours des travailleuses et travailleurs.

Disponible à la librairie de la CSN
1601, De Lorimier, Montréal, QC H2K 4M5
documentation@csn.qc.ca
(514) 598-2151

Coût du livre : 15 \$

Frais d'expédition Montréal : 5,00 \$

Frais d'expédition régions : 6,50 \$

Disponible également en version cédérom

J-P. L

Nouvelle revue de gauche



Une nouvelle revue d'idées, progressiste et souverainiste, a vu le jour, le 30 avril : *L'Apostrophe*. Dramaturge bien connu et historien intarissable, Jean-Claude Germain est le rédacteur en chef de cette revue issue du mensuel *L'Aut'Journal*.

Le premier numéro de cette revue, que l'on compte publier quatre fois par année, comprend notamment un album d'images (100 ans d'histoire à raconter), un dossier de l'ingénieur et journaliste Pierre Dubois sur la forêt québécoise, deux ans après *L'Erreur Boréale* de Richard Desjardins, des extraits de *Bouscotte*, *Le goût du beau risque*, de Victor-Lévy Beaulieu, un portrait d'un universitaire de gauche, l'économiste Michel Chossudovsky, un poème de Gilles Daoust, *Ma Rouge*, et une foule d'autres chroniques.

Militant pour le développement durable et le renouvellement de la ressource, « tant pour ses membres que pour les nombreux utilisateurs de la forêt », la Fédération des travailleurs et des travailleuses du papier et de la forêt de la CSN a soutenu cette parution en achetant de la publicité.

Tiré à 30 000 exemplaires, *L'Aut'Journal* a été fondé il y a 17 ans.

Abonnement à *L'Apostrophe* : téléphone (514) 843-5236, télécopieur (514) 849-0637, ou courriel autjour@microtec.net.

M.C.

La CSN s'associe au camp vol d'été de Leucan pour un cinquième été. En achetant un chandail au coût unitaire de 10 dollars, vous aidez un enfant à vivre un été qu'il ne sera pas prêt d'oublier.



CSN - Camp Vol d'été l'an 2001

Nom du syndicat : _____

Numéro du syndicat : _____

Nom de la personne : _____

Adresse : _____

Tél. travail : _____ résidence : _____

5 chandails : 58 \$ 20 chandails : 213 \$

10 chandails : 110 \$ 25 chandails : 265 \$

15 chandails : 162 \$

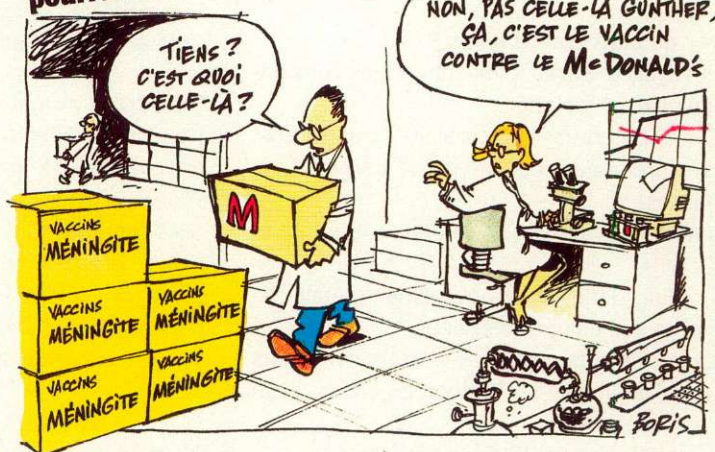
Nombre de chandails

Les chandails sont vendus par paquet de cinq et sont de taille unique, soit le format extra-large. Les frais postaux sont inclus dans les prix mentionnés.

Le chèque doit être libellé au nom de LEUCAN-CSN et envoyé à :

Service de la distribution de la CSN
1601 av. De Lorimier, Montréal, H2K 4M5

Avec un nouveau vaccin allemand plus efficace
Méningite : tous les enfants du Québec pourraient être vaccinés en septembre



Régies régionales

Moins d'autonomie, moins de transparence

L'orientation que semble vouloir donner à la gestion des régies régionales le nouveau ministre de la Santé et des Services sociaux, Rémy Trudel, est préoccupante.

Un document de travail du ministère sur les modifications requises dans la gestion des régies régionales, daté du 18 avril, mentionne la possibilité de tenir dorénavant les assemblées des conseils d'administration à

huit clos. Une telle possibilité fait bondir les journalistes, qui considèrent que ce serait là brimer la population dans son droit à l'information. De plus, le document explore la possibilité de créer un poste de président directeur général nommé par le ministre. Quant aux établissements, le ministre privilégierait des postes nommés par le ministère ou les régies et rejetterait la possibilité pour les tra-

villeuses et travailleurs du réseau de participer aux conseils d'administration des établissements.

En bref, le ministre semble prendre la voie en sens contraire de celle qu'a proposée la Commission Clair qui cherchait à rapprocher les citoyens des instances dirigeantes et à associer de plus près les travailleurs au processus de réorganisation du travail.

J-P. L.

Faux diagnostics à Rivière-des-Prairies

En faussant des diagnostics, on est en train de traiter les patients souffrant de troubles psychiatriques comme de la marchandise. C'est la situation que les représentants des parents et de plusieurs syndicats d'hôpitaux psychiatriques et de centres de réadaptation ont dénoncée en conférence de presse en compagnie de Denise Boucher, Louis Roy, Michel Tremblay et Jacques Létourneau, représentant respectivement la CSN, la FSSS, la FP et le CCMM. Tous demandent que le gouvernement mette fin au transfert des quelque 400 patients adultes de

Rivière-des-Prairies vers les centres de réadaptation dont les intervenants affirment ne pas détenir les ressources nécessaires pour les accueillir.

Pour Madeleine Howard-Egré, de l'Association des parents, « on a posé, pour tous les patients adultes, le diagnostic unique et réducteur de déficience intellectuelle, même si la cause première de leur hospitalisation est la maladie mentale. Il s'agit



M. Vincent Argenti, président de l'Association des parents de l'hôpital Rivière-des-Prairies flanqué à gauche de la présidente du syndicat CSN de l'établissement et des représentants de la FP, de la FSSS de la CSN et du CCMM.

d'une manipulation de diagnostic qui rappelle celle dont ont souffert les enfants de Duplessis, mais cette fois-ci avec l'intention inverse de sortir des patients de l'hôpital ».

R.D.

LE FRANÇAIS AU TRAVAIL
ÇA S'IMPOSE

1. Avec ou sans trait d'union ?

- a) Les voyages extra(-)atmosphériques sont encore une extra(-)polation.
 b) À Québec, certains demeuraient intra(-)muros. D'autres préféraient l'action qui se déroulait extra(-)muros.
 c) Les télé(-)avertisseurs bourdonnaient fréquemment.
 d) La radio(-)diffusion des événements était-elle supérieure aux images télévisées ?
 e) Les manifestants anti(-)mondialisation présents autour du périmètre de Québec en ont eu plein leurs masques.
 f) Aucune affiche pro(-)ZLEA n'était visible.
 g) Lors des rencontres officielles, parlait-on de macro(-)économie ou de micro(-)climat ?

Réponse. a) b) Les mots composés avec *extra* et *intra* s'écrivent en un seul mot, sans trait d'union, sauf si le deuxième élément commence par une voyelle, comme dans *extra-atmosphérique* et dans les adverbess *extra-muros* et *intra-muros*.

c) Les mots composés avec *télé* : en un seul mot, sans trait d'union, comme *téléavertisseur*. Si le deuxième élément commence par un *e*, il faut un trait d'union (*télé-enseignement*, *télé-émetteur*).
 d) Les mots composés avec *radio* : en un seul mot, sans trait d'union (*radiodiffusion*), sauf si le deuxième élément commence par la lettre *i* (*radio-isotope*).
 e) Les mots composés avec *anti* : en un seul mot, sans trait d'union, sauf si le deuxième élément commence par un *i* (*anti-inflammatoire*), si le mot est formé pour la circonstance, (*anti-mondialisation*), quand il est formé avec un nom propre (*anti-Québec*) ou si le mot comporte trois éléments (*anti-sous-marin*).

f) Les mots composés avec *pro* : en un seul mot, sans trait d'union, sauf si le deuxième élément est un acronyme ou un sigle (*pro-ZLEA*).

g) Les mots composés avec *micro* et *macro* : en un seul mot, sans trait d'union, sauf, selon *Le Petit Robert*, si le deuxième élément commence par un *i* ou un *o* : *micro-injection*, *micro-onde*, *macro-instruction*, *macro-organisme*, etc. Selon le *Multidictionnaire de la langue française*, il faut un trait d'union lorsque le deuxième élément commence par une voyelle. Mais il indique qu'une tendance à écrire les mots formés par *micro* en un seul mot se dessine peu à peu. Bof ! écrivez-le donc comme vous voulez !

2. Lesquels des noms suivants sont féminins ?

Oasis, autodafé, esclandre, épilogue, tentacule, omoplate, pétale, anathème, épître, harmonica, amalgame, emblème, haltère, octave, écritoire, anicroche, balustre, armistice.

Réponse. Oasis, omoplate, épître, octave, écritoire, anicroche.

Robert Boucher



Sur rails, sur roues, voire à cheval, c'est la CSN. 586 travailleuses et travailleurs ont rejoint la centrale depuis la mi-avril.

Petit train va loin

Les 16 travailleuses et travailleurs de X-Rail ont choisi la CSN. Les syndiqués ont quitté l'International Brotherhood of Electrical Workers afin d'avoir plus d'emprise sur leur destinée syndicale.

Multi-Markes de Laval

La CSN s'est enrichie de 170 nouveaux membres. En effet, ces travailleuses et travailleurs de l'expédition et du garage du centre de distribution ont choisi d'adhérer à la centrale. Les salarié-es étaient jusqu'alors affiliés à la section locale 55 du syndicat des boulangerie, confiserie et tabac. La lutte menée par les employées de bureau de l'entreprise avec le soutien de la CSN et les gains obtenus ont convaincu les travailleuses et travailleurs que la CSN était le bon choix pour améliorer leurs conditions de travail.

Bains ultra inc.

Les 65 salariés de Bains ultra inc. de Saint-Nicolas ont aussi choisi la CSN. Anciennement de la CSD, ces travailleuses et travailleurs œuvrent à la confection de baignoires et de douches en acrylique.

CPE La peluche

L'expertise de la CSN dans la négociation des conditions de travail dans le secteur des centres de la petite enfance a joué pour beaucoup dans la décision des 25 salariées du CPE La peluche, de Beauport, de rejoindre la CSN. Les travailleuses veulent obtenir l'équité et le respect.

Pour un plateau mieux garni

Pour obtenir de meilleures conditions de travail, les 15 salariés de la cafétéria du Cégep de Rosemont se joignent à 264 000 autres travailleuses et travailleurs en adhérant à la CSN.

La CSN au galop

Dans l'enceinte de l'hippodrome, la CSN a plusieurs foulées d'avance. Le syndicat des employé-es de l'hippodrome de Montréal joint en effet la CSN. Les 120 travailleuses et travailleurs étaient affiliés aux Teamsters depuis 26 ans. Ils viennent appuyer les travailleuses et travailleurs des services alimentaires, présentement en négociation, et l'équipe d'entretien, tous syndiqués CSN.

Dépôt : 4 pour 1

Les 50 salarié-es de quatre centres de la petite enfance de la région de Québec, tous gérés par le Centre d'éducation populaires, se joindront à la CSN. La requête en accréditation a été déposée le 16 avril. Ces travailleuses et travailleurs ont choisi la CSN pour améliorer leurs conditions de travail et obtenir le respect tout en participant à la mobilisation nationale des garderies.

Charcuterie Roy

Les 125 salarié-es de Charcuterie Roy de Saint-Anselme en adhèrent à la CSN. Ils veulent lutter pour une meilleure sécurité d'emploi et de meilleures conditions de travail.

Jean-Pierre Larche



Adieu Jacques

Notre camarade Jacques Morand est décédé subitement le 30 avril, à l'âge de 48 ans. À la CSN depuis 1977, Jacques a débuté comme stagiaire au Service juridique pour passer, en 1978, à la FEESP, où il est demeuré jusqu'en 1987. Après deux ans à la FTPF, il a travaillé un an à la Fédération du commerce. Il était au Service de syndicalisation depuis 11 ans.

Gaétan Châteauneuf, président du Syndicat de l'entretien de la STCUM, entreprenait ses activités militantes quand il a connu Jacques : « On le surnommait ti-maître. On se référait à lui pour tout et il était toujours là pour répondre. »

J'ai eu l'occasion de travailler à ses côtés, lors d'une négociation ardue des employés d'entretien de la STRSM, puis lors du vote d'allégeance à Radio-Canada en 1995. Sa patience et sa minutie ont certainement joué dans les gains que nous avons faits.

D'un abord humain facile malgré son apparente timidité, Jacques s'intéressait à tout ce qui l'entourait et pouvait en discuter longuement. Il nous manquera.

Nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Y.S.

Centième jour de grève au centre Iris

À l'emploi d'un groupe communautaire financé par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, les 30 employés du Centre d'intervention de crise Iris, à Montréal, ont souligné leur centième journée de grève, le 2 mai. Participant à l'événement, la vice-présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, a enjoint le ministre de la Santé et des Services sociaux, Rémy Trudel,



Photos : Alain Chagnon

de ne pas laisser sans interlocuteur ces syndiqués qui revendiquent l'intégration de leur centre au réseau public. Spécialisés en intervention auprès de

personnes en détresse psychologique, ces travailleuses et travailleurs offrent un service de première ligne. « On ne peut pas leur demander de faire éter-

nellement voeu de pauvreté et de renoncer à une sécurité future en n'ayant pas de régime de retraite », a déclaré Claudette Carbonneau. En grève générale illimitée depuis le 24 janvier, ils revendiquent une convention collective d'une durée de quatre ans comprenant des augmentations de salaire décentes et la création d'un régime de retraite. Leur contrat est échu depuis août 1998. Durant le conflit, les employés assurent les services essentiels.

Sur la photographie, on reconnaît le président du syndicat, Daniel Paquet, la vice-présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, et une militante, Nicole Geoffroy. Durant la manifestation, le conseiller syndical André Lavoie, de la FSSS-CSN (photo du centre, à droite) s'est joint à Tim Riteout pour « jammer » sur les tam-tam.

Occupation des bureaux de la DRH au CHSLD Jacques-Viger

Les employés des syndicats du Centre hospitalier de longue durée Jacques-Viger ont occupé, le 27 avril, les bureaux de la direction des ressources humaines. Ils voulaient ainsi protester contre une application bêtement restrictive de la convention collective qui mécontente toutes les catégories de salariés. La direction jetterait aux poubelles les ententes locales qui avaient jusqu'à permis une gestion harmonieuse dans le respect du personnel.

Cette façon de faire aura des effets pervers que les syndicats ont voulu dénoncer avant qu'il ne soit trop tard. Par exemple, plusieurs employés parmi les plus expérimentés, de qui on exigera dorénavant qu'ils acceptent des remplacements de courte durée ont déjà indiqué qu'ils retireraient leur disponibilité de la liste de l'établissement pour pouvoir bénéficier d'un traitement



Photo : Alain Chagnon

équitable ailleurs. De plus, il sera désormais obligatoire pour tous d'accepter un remplacement ou une affectation dans l'unité spécifique, unité où se trouvent les bénéficiaires présentant des troubles de comportement et qui requerrait jusqu'à maintenant une forme de volontariat qui se justifie aisément.

R.D.

M.C.

Israël

À la quasi-unanimité, la Commission des droits de l'ONU vient de stigmatiser, sur trois points, la politique suivie par Israël : occupation du Golan, établissement de colonies juives et incursions militaires en territoire palestinien. Sur 53 membres, seuls les États-Unis et le Costa-Rica ont voté contre ; un délégué était absent.

Israël est presque blindé contre de tels votes. Froidement, le premier ministre Ariel Sharon avait en mars accueilli la délégation onusienne chargée d'étudier les causes de la nouvelle Intifida. Sur le terrain donc, le vote a produit peu d'effets. Les attentats-suicides se font plus fréquents, confortant Tel Aviv dans sa politique du tout-sécuritaire.

Le patient processus de paix n'est plus une priorité politique, même si l'Espagne offre sa capitale pour une éventuelle rencontre entre Yasser Arafat et Ariel Sharon. Le faucon Sharon a fort à perdre en se montrant ouvert envers Arafat. Il craint de compromettre une fragile coalition d'unité



nationale. Malgré ses pouvoirs étendus, Arafat hésite à freiner les plus ardents partisans de la guerre en continu. Ben Gurion avait mis au point une tactique face aux Britanniques dans l'ancienne Palestine : laisser agir les extrémistes et maintenir la possibilité d'un dialogue sporadique avec l'« ennemi » ; souhaitons que personne n'ait idée de le singer.

Haines

En Pologne, plusieurs pogroms ont eu lieu durant la dernière guerre mondiale, souvent sous l'inspiration de dignitaires catholiques. Ainsi, 500 Juifs furent brûlés dans une grange près de Radzilow en août 1941. Un livre récent de Jan T. Gross, *Neighbors*, soulève un débat autour d'un

autre pogrom survenu la même année dans la petite ville de Jedwabne. Un dossier a paru là-dessus dans un hebdomadaire catholique *Wież*. Nombreux sont les citoyens polonais qui persistent à accabler les seuls occupants nazis, mais *Wież* a su illustrer les excès auxquels ont conduit « l'indifférence et l'hostilité envers les Juifs » dans l'Église de ce pays.

Rappelons qu'à l'époque des Croisades, des chrétiens ont cru servir leur foi en succombant à la haine, source de bains de sang. La graine d'intolérance n'a pas disparu. Le sanctuaire que croyaient par exemple trouver des persécutés rwandais en 1994 à Butaré dans une église est devenu leur charnier. Bruxelles s'appête à juger, entre autres, deux religieuses pour complicité présumée dans cet acte barbare. Barbarie du même type que les exactions du Ku Klux Klan, en 1963 à Birmingham notamment, contre des chrétiens noirs luttant contre le « colour bar ».

Clément Trudel

Les bâtisseurs du Québec, un rendez-vous avec l'histoire

À l'occasion de l'Année internationale de mobilisation contre le racisme, la CSN lance le projet *Les bâtisseurs du Québec, un rendez-vous avec l'histoire*. Faire connaître l'apport de femmes et d'hommes issus des communautés culturelles, c'est œuvrer à la construction d'une société plus juste et tolérante. La CSN invite ses membres à participer à ce projet en proposant des personnes issues des communautés culturelles qui ont contribué à bâtir le Québec d'aujourd'hui.

Comment participer ?

En contactant le conseil central de votre région ou le comité confédéral des relations interculturelles et raciales de la CSN pour obtenir le dépliant de participation.

Le formulaire de participation est également disponible sur Internet : <http://www.csn.qc.ca/PDF/InscriptionBatisseurs.pdf>

Comité confédéral
des relations interculturelles
et raciales de la CSN : (514) 598-2405
Courriel : comite.relationsinterculturelles@csn.qc.ca